



# Le Buissieran

juillet 2009

52

2009

## DOSSIER BUDGET

journal d'information municipal



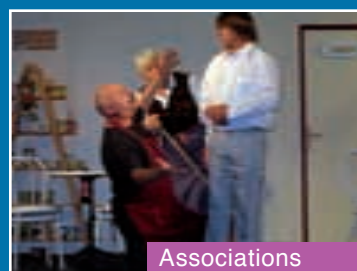
mairie

p8



associations

p16



Associations

p14

# sommaire

● sommaire - editorial ————— p.2  
le môl du Maire

● mairie ————— p.3  
cérémonie du 8 mai - fête inter-génération - foire aux bourgeons - budget 2009 - commission voirie-réseaux-ruisseaux - eau bilan 2008



● intercommunalité ————— p.12  
l'ADEF - le grésivaudan vous transporte

● la vie associative ————— p.14  
le club les dauphins - balade autour du livre - association loisirs et sports



● informations ————— p.17  
informations diverses - agenda - état civil & urbanisme

## Le Buisseran

juillet 2009

Directeur de la publication : Jean-Pierre BUART - Maire de la Buisnière  
Création graphique : PRINT & DESIGN - Romuald PERDOUX - Laissaud  
Dépôt légal du 03/08/94



**C**hers concitoyens,  
Comme nous l'avons communiqué dans le dernier « La Buisnière.com », vous trouverez dans Le Buisseran toutes les informations concernant le budget 2009.

- Ce budget, annoncé en Mars 2009, est essentiellement consacré à la mise en place du raccordement de la source du Fayet au réservoir du Boissieu (travaux terminés en juillet 2009) et à financer les études préliminaires à la mise en séparatif du réseau d'assainissement du secteur de la ville en 2010. Néanmoins, dès que nous aurons les subventions prévues, la place Denis Salvaing du Boissieu sera réhabilitée en espace de vie.

- Depuis 6 mois nous avons intégré la Communauté de Commune du Grésivaudan. Tout n'est pas encore parfait, nous mettons en place les nouvelles commissions qui seront en mesure de résoudre les problèmes et les desiderata des habitants de ce grand bassin de vie.

- L'Autorité Organisatrice du Transport Urbain (AOTU) fonctionnera pour les scolaires à partir de septembre 2009. Novembre 2009 étant la date prévue pour tous les habitants.

- Les naissances enregistrées depuis plusieurs mois ont été malheureusement compensées par un nombre de décès inhabituellement élevé sur la commune. Je présente une nouvelle fois mes sincères condoléances aux familles touchées par la perte d'un proche.

Mais, la vie continue ..... parfois cruelle mais toujours belle. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous,  
Jean-Pierre BUART

# Commission Voirie-Réseaux-Ruisseaux

## • Voirie :

Les chantiers de réfection des voiries communales se poursuivent sur la commune. Un chantier a eu lieu dans le courant du mois d'avril sur le chemin communal de la Maladière depuis la Route Départementale 90 au pont du chemin de l'empereur. Il a consisté à la pose et à la mise à niveau d'un granulat (0/20) pour régler la forme de la voirie. Ce granulat après avoir été compacté, a été stabilisé par un bicouche mélange de goudron liquide et de gravette. **Le coût des travaux s'élève à 4850.38 €.TTC.** Ce chantier devait se dérouler avant la fin d'année dernière mais les intempéries n'ont pas permis son exécution.

**Rappel :** En 2008, la commune a investi 11 629,43 € TTC pour l'entretien de ses voiries. Elle recevra en recette pour ce même entretien 4 682 € de la part du Conseil Général.

Pour 2009, ce programme d'entretien va continuer avec d'autres chantiers.

## • Place Denis Salvaing du Boissieu :

La réflexion a avancé sur la réalisation de travaux de réhabilitation de cette place. Elle porte sur la réalisation d'un espace plus convivial engazonné et fleuri. Des devis ont été étudiés et ont été adressés au Conseil Général pour l'obtention d'une subvention. Les travaux ne se réaliseront qu'une fois la décision du Conseil Général connue. Pour 2009, ce programme d'entretien se prolongera avec d'autres chantiers.

## • La queue de renard du bassin du Boissieu :

Il a fallu batailler pendant environ deux heures pour arriver à bout de cette fameuse queue de renard. **Mais au juste qu'est ce donc que cette queue de renard ?** Demandez aux anciens du village, ils sauront tous vous répondre. Je vous rassure ce n'est pas la queue du renard qui parfois vide les poulaillers de leurs occupants les plus fidèles.

C'est un enchevêtrement de longues racines qui se glissent à l'intérieur d'une canalisation jusqu'à l'obturer complètement. Ces racines en poussant prennent la forme du diamètre du tuyau... en forme de queue de renard. Là en l'occurrence, elles se sont glissées à l'intérieur de la canalisation d'alimentation d'eau du bassin du Boissieu.

**Merci à Messieurs Charvet et Guirand qui en sont venus « au bout » environ 1,60 m.**

## • Réseau d'eau potable :

Extension du réseau d'eau du réservoir du Fayet à celui du Boissieu.

**Rappel :** l'objectif de ce chantier est de sécuriser l'alimentation en eau potable, en quantité et en qualité, du Boissieu. Ces travaux consistent à poser 700 m linéaire de canalisation et à se doter d'un système de traitement aux UV.

Les travaux ont débuté en mai. Les conditions météorologiques étaient favorables. Ce dossier bénéficiera de 115 060 € de subvention de l'agence de l'eau et du Conseil Général. Le coût global des travaux a été estimé à 239 000 € TTC.

## • Ruisseau du Rif Mort :

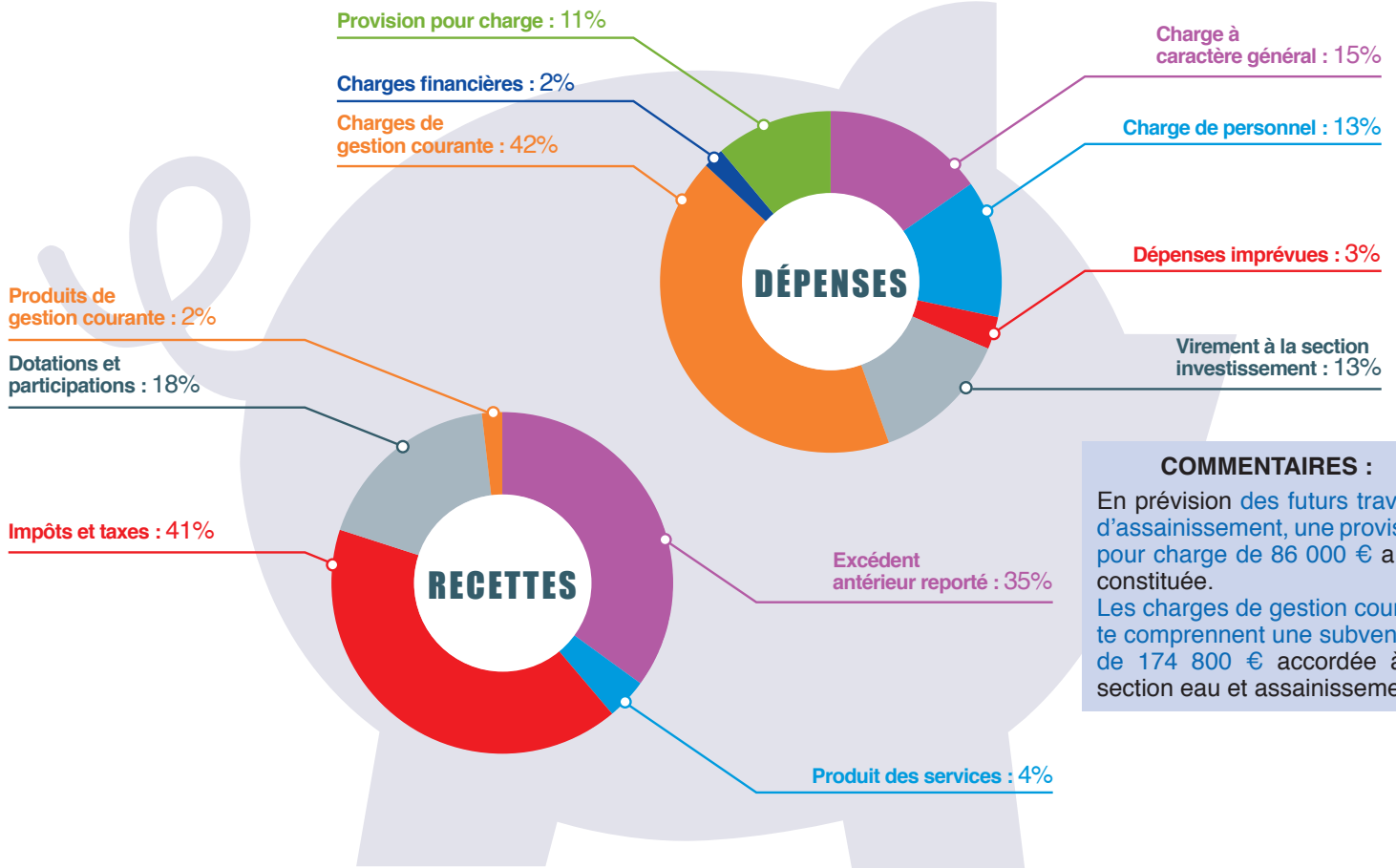
Vous vous êtes certainement demandés qui travaillait dans le Rif Mort au mois de janvier avec des températures chaque jour inférieure à 0°C. En effet, une équipe d'insertion du Centre Social René Cassin de Pontcharra a sillonné le cours d'eau pendant cette période. Le travail a consisté à alléger les cépées d'arbres trop importantes, à débarrasser les bois morts du lit mineur du cours, à nettoyer les cannettes, papiers et divers détritiques... Emmenée par Pierre Vizioz leur chef (ONF), l'équipe a fait preuve de beaucoup de courage pendant ce mois de travail. Saluons-les.



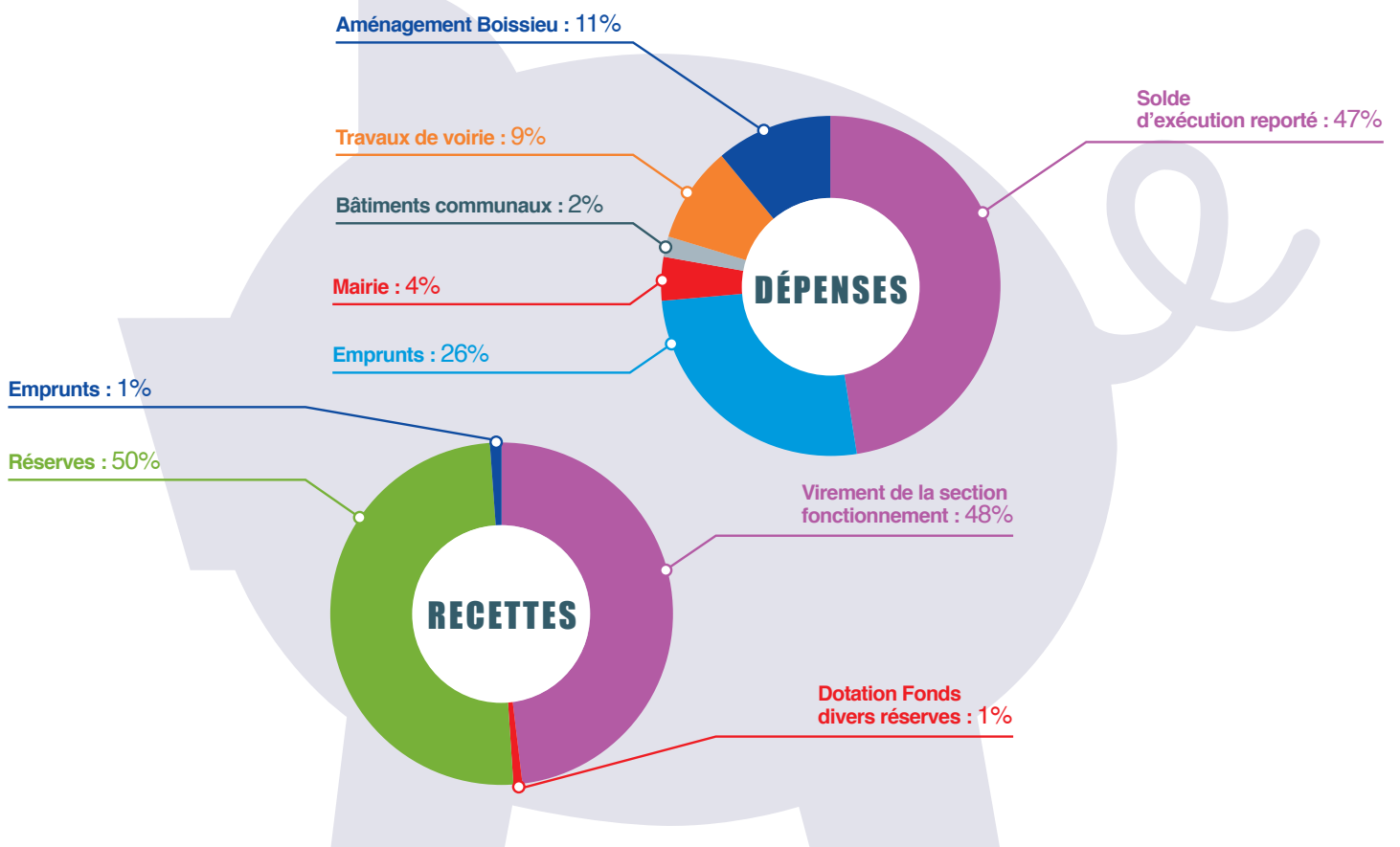
# BUDGET MUNICIPAL

## SECTION PRINCIPALE

### FONCTIONNEMENT : 765 482 €



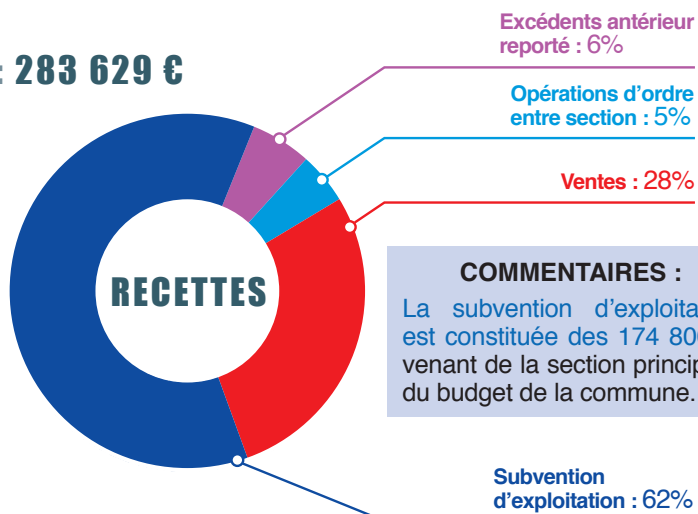
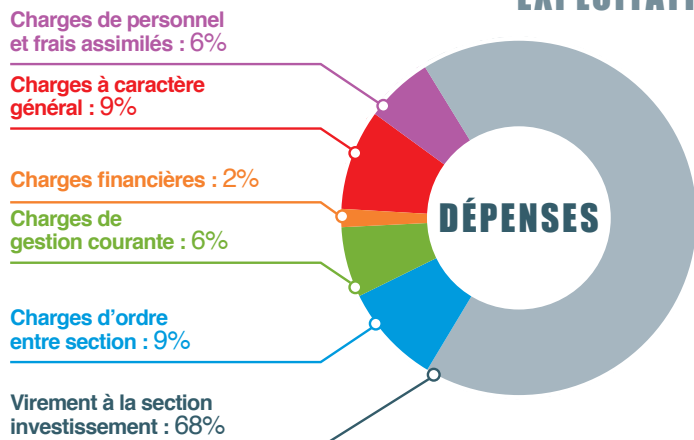
### INVESTISSEMENT : 230 941 €



# PREVISIONNEL 2009

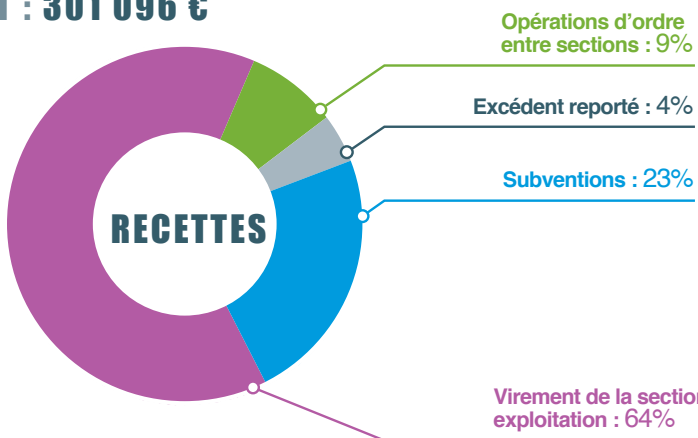
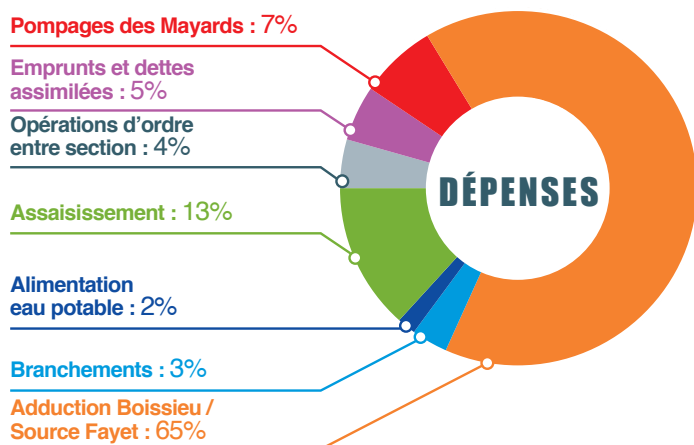
## SECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

### EXPLOITATION : 283 629 €



**COMMENTAIRES :**  
La subvention d'exploitation est constituée des 174 800 € venant de la section principale du budget de la commune.

### INVESTISSEMENT : 301 096 €



#### COMMENTAIRES :

**Adduction du Boissieu et source du Fayet :**

Coût = 197 000€  
Subventions = 115 000€ (Participation de la commune : 82 000 €)

**Pompage des Mayards (mise en conformité) :**

Coût = 18 000 €

**Réseau d'assainissement communal (étude et géomètre) :**

Coût = 40 000 €

**Branchements et Alimentation d'eau potable :**

Coût = 15 000 €

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la communauté de communes du Grésivaudan a vu le jour. Par voie de conséquence la communauté de communes du haut Grésivaudan a été dissoute.

Pour le contribuable, cela se traduira en 2009 par la suppression de la fiscalité intercommunale et par une augmentation équivalente de la fiscalité locale.

Taxes	Taxes 2008			Taxes 2009
	Commune	EPCI	TOTAL	
Habitation	10,65	0,701	11,31	11,38 *
Foncier bâti	19,98	1,8	21,78	21,78
Foncier non bâti	57,75	5,11	62,88	61,57 *

\* Les petites différences en plus ou en moins sont dues à des ajustements techniques obligatoires.

Le conseil municipal élu en mars 2008 a tenu ses engagements et n'a augmenté aucune taxe (habitation - foncier bâti - foncier non bâti - eau - assainissement).

Le financement de la grande communauté de communes est assuré uniquement par la taxe professionnelle dont le taux unique pour l'ensemble des communes a été fixé à 16,12 %. Les communes dont le taux est actuellement supérieur auront 6 ans pour l'atteindre.

Pour notre commune, le taux qui était de 20,02 % en 2008 (taux communal 18,74 % + taux EPCI 1,28 % : TOTAL 20,02 %) a été fixé à 19,5 % en 2009 et diminuera chaque année pour atteindre 16,12 % en 2014.

Mais 2009 est également pour notre commune celle du lancement du projet d'assainissement et la fin de l'aménagement de l'adduction d'eau. A ce titre, le budget principal de la commune financera, à hauteur de 174 800 €, celui de l'eau pour terminer l'adduction du Boissieu par la source du Fayet, mettre en conformité le nouveau pompage des Mayards et démarrer l'étude du projet assainissement. Afin de préparer notre commune à faire face à ce grand projet, une provision pour charge de 86 000 € a été constituée.

# D'où vient l'eau que vous consommez !

## Bilan Qualité 2008

Vous trouverez dans le tableau ci-joint ci-dessous un récapitulatif de la qualité de l'eau sur l'année 2008 établi par réseau.

BILAN	Réseau du Boissieu	Réseau de la Ville	Réseau des Granges
<b>Origine de l'eau</b>	Trop plein du réseau de la commune de La Flachère	Captage du Fayet	Captages de La Flachère et du Bourgeat
<b>Traitement</b>	Par chloration	Rayonnements ultraviolets	Rayonnements ultraviolets
<b>Bactériologique</b> Limite de qualité : absence d'E. Coli et entérocoques/100ml	4 résultats conformes sur 4 analyses Eau de qualité satisfaisante	5 résultats conformes sur 5 analyses Eau de qualité satisfaisante	5 résultats conformes sur 5 analyses Eau de qualité satisfaisante
<b>Dureté</b> : Les eaux ne doivent pas être ni corrosives, ni agressives	mini : 23.8 °F maxi : 23.8 °F Eau moyennement minéralisée	mini : 26°F maxi : 26.6 °F Eau moyennement minéralisée	mini : 33.3 °F maxi : 33.3 °F Eau dure
<b>Nitrates</b> : limite de qualité : 50 mg/l	mini : 0.7 mg/l maxi : 0.8 mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates	mini : 1.1 mg/l maxi : 1.7 mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates	mini : 8.7 mg/l maxi : 8.7 mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates
<b>Fluor</b> : Limite de qualité : 1.5mg/l	mini : 0.13 mg/l maxi 0.19 mg/l Eau conforme peu fluorée	mini : 0.15 mg/l maxi 0.21 mg/l Eau conforme peu fluorée	mini : 0.1 mg/l maxi 0.13 mg/l Eau conforme peu fluorée
<b>Pesticides</b> : Limite de qualité : 0.1 µg/l	maxi : 0 µg/l Eau conforme absence de pesticides	maxi : 0 µg/l Eau conforme absence de pesticides	Maxi : 0.084 µg/l Eau conforme – teneur inférieure à la limite qualité
<b>Autres Paramètres</b>	Tous les résultats sont conformes aux limites de qualité	Tous les résultats sont conformes aux limites de qualité	Tous les résultats sont conformes aux limites de qualité
<b>Conclusion</b>	Eau de qualité biologique satisfaisante et conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés	Eau de qualité biologique satisfaisante et conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés	Eau de qualité biologique satisfaisante et conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés

### L'EAU EN LIBERTE SURVEILLEE

- Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociale.
- Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- Les prélèvements sont réalisés à la ressource à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
  - L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
  - Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
  - Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.
  - Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

# La DDASS vous informe ...



## Pour mieux comprendre



La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries indicatrices de contaminations fécales, notamment *Entérocoque* et *Escherichia coli* dont l'identification laisse suspecter la présence de germes pathogènes. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement de l'eau, un manque d'entretien du réseau, ou une contamination de la ressource en l'absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.



La dureté représente le calcium et le magnésium en solution dans l'eau. Elle est sans incidence sur la santé mais une eau trop douce (inférieure à 8 °F) est souvent agressive et peut entraîner la corrosion des canalisations et le relargage de produits indésirables ou toxiques tels que le plomb.



Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais azotés, organiques ou minéraux ainsi que les rejets des assainissements participent à l'augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des nourissons et des femmes enceintes.



Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Ses effets sont bénéfiques pour la santé à dose modérée. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté sur recommandation de votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire. Une valeur maximale de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire en cas d'excès.



Certains pesticides à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par mesure de précaution, une limite de qualité inférieure aux seuils de toxicité connus pour ces molécules, a été adoptée.

L'eau peut dissoudre le plomb des branchements ou des canalisations éventuellement présents dans les anciens bâtiments d'habitation. Le remplacement de toutes ces conduites sera nécessaire à terme. En attendant, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsque la présence de canalisations en plomb est suspectée.

La présence d'arsenic et d'antimoine dans l'eau provient de la dissolution naturelle de roches et de minerais dans le sous-sol. Des limites de qualité très strictes de 10 µg/l pour l'arsenic et de 5 µg/l pour l'antimoine ont été fixées. En cas de dépassements, dans l'attente d'installations de traitement, il est recommandé de ne pas consommer l'eau du robinet.

## Des gestes simples

- > Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- > Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- > Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- > Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des *Legionelles*.

Ce document, destiné aux abonnés du service de distribution d'eau, peut être reproduit sans suppression ni ajout. Il est souhaitable de l'afficher dans les environnements concernés.

Pour en savoir plus...  
[www.rhone-alpes.santat.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.santat.gouv.fr)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
 DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
 SERVICE SANTÉ ENVIRONNEMENT

De la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé

Qualité

LE DÉPARTEMENTAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES SERVICE SANTÉ ENVIRONNEMENT



## Cérémonie du 8 Mai

*Les Buisserans étaient nombreux à participer à la cérémonie du 8 Mai.*

**D**ans son discours le Maire Jean Pierre BUART a rendu hommage à Maurice DRUON, cadet de Saumur, résistant célèbre et co-auteur du chant des partisans. Trois gerbes ont ensuite été déposées :

- Au nom de l'ANACR par Roger PIN, Maire honoraire
- Au nom de l'UMAC par André MAITRE, 1er adjoint
- Au nom de la Commune par Alain HELLION, ancien adjoint

Le Maire a ensuite chaleureusement remercié les personnes présentes et les a invitées à partager un moment convivial dans la mairie.

## Fête inter-génération

**E**n mars 2009 a eu lieu la fête inter-génération qui a réuni toutes les mamans et grand-mères des communes avoisinantes. La salle Roger Pin était juste assez grande pour recevoir tout ce monde.

Le club de danse de Chapareillan ainsi que la chorale des enfants de Barraux ont animé cet après midi festif par des danses folkloriques et des chants.

Merci à tous pour cet après midi de détente.





# Matinée Eco Citoyenne

*Les habitants se mobilisent pour une matinée Eco Citoyenne.*

**S**amedi matin 13 juin, quelques élus et bénévoles du village, parents et enfants (au total 20 personnes) ont répondu à l'invitation de la mairie. Equipés de gants et de sacs poubelle et après la constitution des équipes, chacun a rejoint un secteur :

- *Le centre du village (mairie, église, salle des fêtes)*
- *Ruisseau des granges (Le Bourgeat)*
- *Chemin de l'Empereur*
- *Chemin d'accès à la future ZAC (autoroute)*

« La cueillette » s'est avérée plus importante que prévue, en particulier vers la future ZAC et en bordure du chemin du Boissieu où de nombreux encombrants ont pu être remontés à l'aide de cordes.

## Bilan du nettoyage :

- *une poubelle de 200 l de verre et bouteilles*
- *trois camions d'encombrants (métaux, plastiques, bois, batterie, matelas, siège de voiture, évier, WC, fauteuil etc...)*
- *22 sacs poubelle de 110 l.*

A l'issue de la « cueillette », un rafraichissement a été offert par la mairie et une quiche par une maman.

La Municipalité remercie tous ceux qui ont participé à ce nettoyage éco citoyen et rappelle que :

**Les déchetteries de LE CHEYLAS et PONTCHARRA sont là pour traiter ce genre de déchets et ainsi éviter la pollution de nos sites verdoyants**

Et on ne comptabilise pas le scooter ..... N'est-ce pas André !!!!



# Fête des Mères

*Démonstration de HIP HOP.*

**C**ette année, ce sont les jeunes de l'association « HIP HOP » qui ont fait une démonstration de leur talent au cours de la cérémonie de la fête des mères. Ils ont enchanté le public.

Après le goûter qui a suivi, une rose a été remise à chacune des mamans présentes.



# Foire des Bourgeois

*Sous un soleil printanier, tous les élus locaux guidés par M. Le Maire ont honoré de leur présence la traditionnelle « Foire des Bourgeois ».*

Leur visite s'est poursuivie sous le grand chapiteau financé par la Communauté de Commune du Grésivandan autour d'un apéritif et s'est achevé par un repas pris en commun dans la salle des fêtes. La foire c'est aussi une journée de rencontre entre les habitants, les artisans et producteurs locaux. Confection de boudin, de bugnes dorées et vente de pains croustillants ont eu leur succès habituel.

Les merveilles de créations artistiques réalisées par Michel PIO, sculpteur culinaire, ont fait l'objet d'une tombola : heureux gagnants !

Les démonstrations de vols en parapente, le mur d'escalade et les jeux anciens installés près de l'église ont été très appréciés par les petits et les grands.

Le stand de maquillage proposé aux enfants a attiré beaucoup de monde.

Nous espérons vous revoir nombreux l'année prochaine.



# R.A.M. Relais d'assistance maternelle

La CAF a préconisé la création d'un second relais et le territoire d'origine va donc être partagé.

Le RAM 1 continuera d'être animé par Nathalie BOSSON pour les communes de Chapareillan, Pontcharra et St Maximin.

Le RAM 2 sera constitué des communes de La Buisnière, Ste Marie d'Alloix et Le Cheylas et sera animé par Corinne LUGAND.

Les temps d'animation auront lieu un lundi matin par mois (sans doute le 4<sup>ème</sup>) dans la salle de la cure de La Buisnière.

Dès le début septembre 2009, Corinne LUGAND assurera la permanence du RAM 2.

Par ailleurs, le RAM sera fermé du 1<sup>er</sup> au 22 août 2009.

## La gendarmerie vous conseille Prévention contre les cambriolages.

**Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !**

- Fermez toutes vos portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables.
- Verrouillez toutes les serrures : le seul fait de tirer la porte ne présente aucune garantie de sécurité.
- Ne laissez jamais dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... mettez les à l'abri dans un coffre à la banque ou chez un membre de votre famille.
- Renforcez la protection de votre domicile par des serrures complémentaires et une alarme.
- Photographiez vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...
- Posez ou faites poser vos serrures correctement : évitez de laisser dépasser le canon à l'extérieur et fixez solidement la gâche.
- Conservez des factures et des photos de vos biens.
- Changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si la perte s'est accompagnée de celle de documents où figure votre adresse.
- Notez soigneusement, dès à présent, sur une feuille que vous conserverez dans un endroit sûr, les diverses caractéristiques de vos biens de valeur ou pouvant intéresser les voleurs (matériels audio, vidéo, caméra et appareil photos numériques, micro ordinateur, compact disc...).
- Ne cachez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs.
- Apposez sur vos biens un signe distinctif.
- N'inscrivez ni nom ni adresse sur vos trousseaux de clés.

EN CAS D'URGENCE  
COMPOSEZ LE

**17**

un opérateur gendarmerie  
vous répondra

### EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien ;
- Prévenez la gendarmerie du domicile cambriolé au 04 76 97 60 74;
- Dressez immédiatement un inventaire des objets dérobés;
- Apportez-le à l'occasion de votre dépôt de plainte, avec les caractéristiques précises de vos biens (factures et photos)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Votre prime d'assurance est souvent moins coûteuse avec une protection accrue de votre habitation. Votre contrat peut être résilié en cas de sinistres répétés.

# Le Grésivaudan vous transporte

Transports de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

La Communauté de Communes du Grésivaudan a la compétence d'organisation des transports collectifs. A ce titre, elle organise et finance le réseau de transports collectifs qui dessert le territoire. Elle définit également la tarification des transports par autocar à l'intérieur de son périmètre.

L'exercice de cette compétence transport est une démarche volontaire qui prendra sa pleine mesure à l'automne 2009. Le Grésivaudan souhaite en effet déployer à cette échéance un nouveau réseau de transports collectifs, dans un double objectif de solidarité et de mobilité durable. Ce projet permettra de compléter les efforts entrepris notamment par le Conseil Général de l'Isère et la Région Rhône Alpes pour développer la desserte du Grésivaudan.

## ● TRANSPORT SCOLAIRE :

L'aide aux transports accordée aujourd'hui par le Département sera maintenue dans les mêmes conditions par la Communauté de Communes. Elle consiste à proposer une carte de transport scolaire gratuite offrant un accès limité au réseau de transport permettant d'effectuer un aller-retour par jour depuis le domicile jusqu'à l'établissement scolaire aux horaires officiels d'ouverture et de fermeture de celui-ci.

## A NOTER



Les dossiers de demande de transport scolaire pourront être retirés dès la semaine du 25 mai dans les établissements scolaires.

## ● TRANSPORT JEUNES POUR L'ENSEMBLE DU RESEAU :

La Communauté de Communes offre aux jeunes de nouvelles possibilités pour se déplacer librement dans le Grésivaudan.

### PASS JUNIOR

Les enfants de moins de 12 ans qui résident dans le Grésivaudan pourront bénéficier gratuitement d'une carte de transport permettant d'utiliser librement les transports du Grésivaudan, y compris les transports scolaires financés par la Communauté de Communes.

### PASS JEUNES

Les jeunes de 12 à 25 ans révolus pourront acquérir un abonnement à tarif réduit pour voyager librement en autocar à l'intérieur du Grésivaudan.

#### ABONNEMENTS :

15€ au mois  
35€ au trimestre  
105€ à l'année

Tarif autre  
personnel



#### ABONNEMENTS :

5€ au mois  
13€ au trimestre  
40€ à l'année

Tarif réduit  
(jeunes de  
12 à 25 ans)



Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec :

Les Transports du Grésivaudan

Tél 04 76 97 92 80

transport@le-gresivaudan.fr

www.legresivaudan.fr

La mise en place des moyens de transport se fera en novembre 2009. Les informations vous seront données ultérieurement.

# L'ADEF

## Association pour le développement de l'emploi et de la formation.

Besoin de personnel disponible et motivé ? Pour quelques heures ou pour un remplacement ?  
Pourquoi ne pas faire appel à l'ADEF (association pour le développement de l'emploi et de la formation).

Cette association intervient depuis 21 ans sur le territoire du pays du Grésivaudan (49 communes). Le principe consiste à embaucher des personnes en réinsertion professionnelle pour les mettre à la disposition des particuliers, des entreprises, des collectivités locales ou d'associations, à titre onéreux mais à but non lucratif.

L'ADEF s'occupe de toutes les démarches administratives (recrutement, contrat de travail, bulletins de salaire, cotisations).

### AVANTAGES POUR LES PARTICULIERS

- Réduction d'impôts (50 % des factures)
- Paiements acceptés par chèque emploi service

### DANS QUELS SECTEURS INTERVIENT L'ADEF

#### Après des particuliers :

- Ménage, repassage
- Jardinage (tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haies)
- Petits bricolages et autres travaux
- Autres services (aide au déménagement, aide aux courses, aide aux personnes âgées, soutien scolaire, garde d'enfants).

#### Après des entreprises et associations :

- Entretien nettoyage
- Manutention
- Livraison,
- Métiers du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, agriculture, secrétariat
- Production, vente

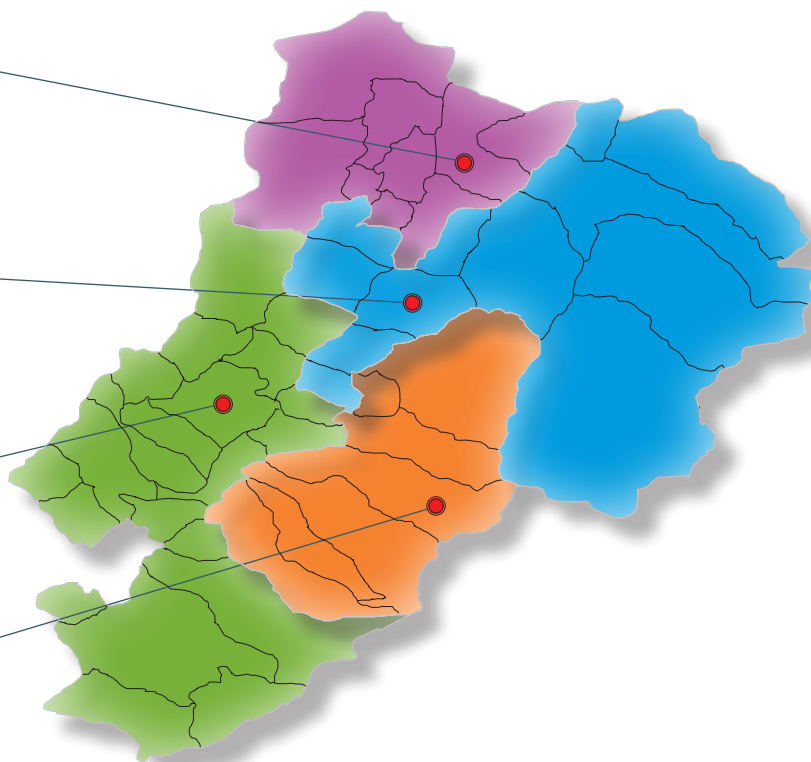
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter  
le centre ADEF le plus proche de chez vous

● **PONTCHARRA**  
Tél.: 04 76 13 57 04  
Fax : 04 76 45 92 06  
ADEF - Maison pour l'emploi  
33, rue de la ganterie  
38530 Pontcharra  
[adef-pontcharra@wanadoo.fr](mailto:adef-pontcharra@wanadoo.fr)

● **GONCELIN**  
Tél.: 04 76 13 21 21  
Fax : 04 76 13 31 12  
ADEF - rue du Grand Pré  
38570 Goncelin  
[adef-goncelin@wanadoo.fr](mailto:adef-goncelin@wanadoo.fr)

● **CROLLES**  
Tél.: 04 76 92 19 20  
Fax : 04 76 92 19 21  
ADEF - 27 allée des Charmanches  
38920 Crolles  
[adef-crolles@wanadoo.fr](mailto:adef-crolles@wanadoo.fr)

● **LES ADRETS**  
Tél.: 04 76 71 17 17  
Fax : 04 76 71 03 54  
ADEF - Mairie des Adrets  
38190 Les Adrets  
[adef-adrets@wanadoo.fr](mailto:adef-adrets@wanadoo.fr)



## Association Loisirs et Sports

# Au « Théatr'eux » ce soir

Cette année encore la pièce « de vers en verre » présentée par la troupe des « Théatr'eux » a rencontré un vif succès auprès du public.



On y retrouve des personnages truculents dans le décor du « **Café Epicerie des Amis** » :

- **Robert et Germaine**, patrons du café, couple atypique lui un peu bègue et elle maîtresse femme
- **Le père Eugène** vieux client constant et calme
- **Melle Josette** vieille fille prude mais coquine qui vient faire ses courses plusieurs fois par jour toujours à l'affût de la moindre nouvelle
- Et puis il y a **Lucien**, jeune agriculteur dynamique très préoccupé par le temps à cause de son élevage de lombrics et **Francis** le représentant en confiture, Don Juan impénitent, qui rit, s'amuse et fait des bonds dès qu'il aperçoit un jupon !
- Et pour pimenter le tout, **la Hulotte**, voyante-guérisseuse qui prédit à Germaine que « l'enfant va arriver bientôt »??? En effet il arrive l'enfant, sous la forme d'**Isabelle**, ravissante nièce de Robert qui vient se mettre au vert.

Une comédie bien enlevée par les acteurs : **Vanessa, Anne-Marie, Catherine, Jo, Philippe, Dédé, Pierre, Jenny, Thomas, Babette, Manon** et mise en scène par **Catherine Mottet**, sans oublier, **Corinne** à la coiffure, **Florent** aux sons et lumières et l'indispensable souffleuse **Brigitte**.

Il faut rappeler que les Théatr'eux n'en sont pas à leur coup d'essai. Depuis 1997 ils nous enchantent chaque année en nous présentant des pièces de qualité.



# La danse se transporte au Coléo

La section danse de l'Association Loisirs et Sports de la Buissière a participé au gala annuel donné au Coléo de Pontcharra.



La section danse de l'Association Loisirs et Sports de La Buissière a participé au gala annuel donné au Coléo sous l'égide du Centre social René Cassin de PONTCHARRA.

Une représentation haute en couleurs et en rythme où les représentants de notre commune ont exécuté des danses très appréciées du public. Un grand merci à Nathalie pour ce spectacle de grande qualité.



## Section Gymnastique de Loisirs et Sports

Une année bien sympathique de gymnastique avec Loisirs et Sport se termine.

La nouvelle session commencera en septembre.

**Nous invitons** toutes celles et ceux qui veulent conserver la forme, en douceur, dans la bonne humeur et sans faire des kilomètres superflus, **à nous rejoindre pour un essai le lundi 28 septembre à 20 h 30 salle Roger PIN à La Buissière.**

L'association Loisirs et sport a tenu son assemblée générale le mardi 23 juin 2009.

Un nouveau bureau a été constitué.

Présidente	: <b>Hélène MAITRE</b>
Vice Présidents	: <b>Sylvie KASTRIOTIS</b> <b>Johan BERTHAUT</b>
Trésorière	: <b>Sophie MASSET</b>
Secrétaire	: <b>Catherine CANDELA</b>

Les inscriptions aux activités auront lieu de 16 h à 18 h à la Mairie :

**Le lundi 7 septembre**

**Le vendredi 11 septembre**

# La Buisserie le Club les Dauphins

## Une semaine inoubliable sur la Costa-Brava en Espagne

- La **découverte de ROSAS** en petit train avec son village typique construit en espalier sur le flanc de la colline.
- La **soirée cabaret avec chants, danses et musiques** de toutes les régions d'Espagne.
- La journée d'**excursion en bateau**, découverte des criques **MONJOY** et **cala JONCOLS**.
- Les visites de **GERONE**, les différentes chapelles, le quartier juif, la cathédrale et les bains.  
de **CADAQUES**, village typique et sa très belle église gothique.  
de **PERELADA**, le château, la bibliothèque, l'église, le cloître et le musée du vin.  
de **PALS**, village médiéval.  
de **BISBAL**, important centre industriel de la céramique.



Après toutes ces promenades et visites, nous avons pris le chemin du retour vers la France avec beaucoup de regrets: la semaine se termine déjà.

**Cette semaine, qui pour certaines personnes âgées sera leurs seules vacances d'été, a été très riche en événements et surtout appréciée par tous.**

Que de souvenirs, anecdotes à raconter, sans oublier le nombre impressionnant de photos pour illustrer cet agréable séjour.

### A VOS AGENDAS



**Dimanche 6 septembre 2009**, repas de rentrée à la salle des fêtes. Tous les retraités sont invités. *Inscriptions auprès de la secrétaire Mme CHORIER au 0476973858.*

**Dimanche 25 octobre 2009** concours de belote à la salle des fêtes.  
**Venez nombreux !**

## Balade autour du livre

**Dimanche 11 octobre 2009 se déroulera la 7ème édition de l'animation « Balade autour du livre » dans le village de La Buisserie**

Ainsi, au fil des rues du village, les promeneurs seront à nouveau invités chez les particuliers.

**La journée sera ponctuée par diverses animations :**

- Calèches, poneys et groupe musical chargés d'accompagner dans le village les amateurs de mots ;
- Espaces de calligraphie, de reliure et d'imprimerie ;
- Atelier d'écriture ;
- Exposition d'œuvres d'art ;
- Jeu-concours ou rallye relatif à la littérature ;
- Coin « buvette et restauration », sous forme d'auberge, avec dégustation de produits du terroir,

**Ecrivains locaux et stands thématiques avec possibilité d'achats de livres d'occasion.**

**Pour cette prochaine édition de balade autour du livre, l'association recherche des ouvrages de tous genres, en bon état, afin d'étoffer le stock disponible à la vente.**

Catherine Mottet	04 76 13 40 98
Hélène Chabert	04 76 08 47 33
Brigitte Lanoy	04 76 08 67 53



### Concours 2009 : « La liberté aux mots »

#### Objectif principal :

Valoriser les capacités de créativité et de l'imagination.

#### Enfants et ados :

Rédiger un poème original de 15 vers minimum, comportant un titre.

#### Ados et adultes :

Ecrire une nouvelle commençant par ces mots : « Sa valise pleine de livres était prête... »

#### Demandez l'envoi du règlement par mail :

[cathymottet@wanadoo.fr](mailto:cathymottet@wanadoo.fr)



## Un des meilleurs apprentis de France à La Buissière

La société des meilleurs ouvriers de France organise chaque année sous son égide le concours intitulé : « un des meilleurs apprentis ». Ce concours s'adresse à toutes les personnes qui suivent une formation professionnelle sanctionnée en fin de parcours par un diplôme de niveau V, soit dans un LEP, soit par la voie de l'apprentissage, CFA ou dans un lycée professionnel privé.

Il est ouvert à ceux qui ont le goût de l'épreuve et de l'initiative, du travail bien fait, de l'investissement personnel pour progresser et développer leur attachement à leur métier.



L'objectif est de promouvoir le travail manuel auprès des jeunes, développer l'initiative personnelle et l'esprit de compétition, tout en mettant en exergue le travail d'excellence. Communiquer l'esprit « meilleur ouvrier de France » avec en point de mire dans quelques années la distinction suprême.



**Sébastien BERARD** a été formé au métier de maçon par des compagnons du tour de France, à la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment à Echirolles. C'est au début de sa deuxième année de formation que le Directeur du Centre lui a proposé de participer au concours « un des meilleurs apprentis », il a ainsi découvert l'exercice : dalle béton, mur d'agglomération avec un angle en brique, chape, convertine, banc en brique, enduit à la chaux traditionnelle, enduit de sous-bassement. Il a eu un délai de 2 mois pour le

réaliser. Son travail a ensuite été transporté à Lyon pour y être jugé.

**Le résultat : Sébastien a été médaillé au prix concours 2008.**

Faisant suite à son frère Alexandre, lauréat au concours 2007, nous adressons aujourd'hui toutes nos félicitations à Sébastien BERARD pour sa distinction.



## Informations

### Le Revenu de Solidarité Active R.S.A.

A partir du 1<sup>er</sup> juin le RSA est mis en place. C'est soit un revenu minimum pour ceux qui ne travaillent pas, soit un complément de revenu pour ceux qui travaillent et qui ont des revenus modestes

Peuvent en bénéficier les personnes de plus de 25 ans :

- sans emploi ou sans ressource (dans ce cas il remplace le RMI)
- qui travaillent mais qui ont des revenus modestes inférieurs à un certain plafond

Son montant est variable en fonction du nombre de personnes à charge et du revenu du foyer.

Pour tous renseignements adressez-vous :  
**C.A.F. J : 0820 25 38 20**  
**MSA J : 0810 73 74 38**

ou sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

### Mobilisation contre le Cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès en France mais, dépisté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Il est donc important de faire les analyses proposées par l'Office de Lutte Contre le Cancer (ODLC).

### Digues de l'Isère, Drac et de la Romanche

L'AD Isère Drac Romanche, qui réalise les travaux d'entretien du système de protection contre les inondations sur les digues, vous invite à consulter son site internet :

[www.isere-drac-romanche.com](http://www.isere-drac-romanche.com)

Afin de suivre l'actualité de son Association.

# Le jardinage écologique

*Pour éviter de noyer ses plantes sous les engrais et pesticides chimiques, voici quelques conseils pour un jardin sain... et néanmoins florissant.*

## • Pourquoi être écolo au jardin ?

La nature n'est pas faite pour être surveillée constamment. **Lorsqu'on cultive ses plantes en respectant les règles de l'écologie, on se sent mieux dans son jardin, on peut en profiter pleinement au lieu de traquer la faille en permanence. De plus, les plantes sont plus résistantes.** Enfin, si l'on accepte de ne pas employer d'insecticides, pesticides et autres produits nocifs pour l'environnement, la vie revient : on a la joie de croiser des oiseaux, des papillons, de nombreux insectes dont une grande part est utile à l'équilibre du jardin...

## • Eviter les engrais artificiels

Première règle d'or : **bien connaître ses plantes et son terrain.** Une plante cultivée sur un terrain ou à une exposition qui ne lui convient pas ne s'épanouira pas, et c'est alors que l'on sera tenté de lui donner de l'engrais artificiel. Il faut donc savoir à quelle terre on a affaire (calcaire, argileuse, neutre, acide, etc...), et par ailleurs bien lire les étiquettes des plantes que l'on achète, pour répondre à leurs besoins en terre, en eau et en lumière.

Ensuite, **l'idéal est de faire son propre compost** qui est un engrais naturel. Pour cela, on rassemble tous les résidus végétaux du jardin et les épiluchures de cuisine, on coupe le tout en petits morceaux, et on entrepose dans un coin du jardin le temps que cela mûrisse. Acheter un bac à compost permet de se faciliter la tâche. On peut aussi faire du terreau de feuilles en entreposant les feuilles mortes. Celui-ci sera plus vite mûr (3 mois) et plus facile à employer.

Enfin, **il faut pailler le sol**, avec des matériaux naturels (compost, écorces broyées, paillettes de lin, cabosses de cacao broyées...) pour éviter aux mauvaises herbes de pousser, conserver une bonne humidité du sol et protéger les racines du froid.

## • Tirer parti des insectes

Il est très important de favoriser les insectes auxiliaires comme les coccinelles et abeilles, ainsi que les petits animaux comme les hérissons pour profiter de la lutte biologique entre petites bêtes. Les hérissons, par exemple, consomment beaucoup de limaces et d'escargots. Les abeilles et les papillons sont précieux également, car ils pollinisent les plantes.

Quant aux coccinelles, ce sont de grandes dévoreuses de pucerons. On peut facilement se procurer des larves de coccinelle en jardinerie. Installez-les dans le jardin, et préservez cette population en évitant tout traitement chimique. Evidemment, avoir des coccinelles implique d'accepter d'avoir quelques pucerons : il faut bien qu'elles aient à manger...

Il faut donc savoir accepter que les plantes soient un tout petit peu attaquées, pour pouvoir préserver les insectes auxiliaires. Un dernier truc : si vraiment, avant que vos coccinelles ne grandissent, vous avez trop de pucerons, douchez tout simplement vos plantes d'un jet d'eau, aux endroits infestés : cela fait tomber les insectes et les noie, sans une goutte de produit chimique ! **Pensez également que les plantes cultivées dans de bonnes conditions ne sont que très peu atteintes par les parasites et maladies.**

*Vous trouverez un tableau qui récapitule le nom des plantes capables d'absorber les différents polluants*

LES PLANTES AUX VERTUS DEPOLLUANTES									
Origine des polluants	Formaldéhyde	Xylène	Benzène	Trichloroéthylène	Amoniaque	Acétone	Alcools	Toluène	Monoxyde de carbone
	Colles	●			●		●	●	●
Cires		●		●		●		●	
Peintures	●	●	●			●	●	●	
Désodorisants							●		
Bois agglomérés	●								
Isolants	●								
Moquettes	●								
Papiers peints	●								
Produits d'entretien	●				●				
Textiles	●								
Cigarettes	●								●
Combustions diverses									●
Encres	●	●	●					●	
Capacité des plantes à absorber les différents polluants	Formaldéhyde	Xylène	Benzène	Trichloroéthylène	Amoniaque	Acétone	Alcools	Toluène	Monoxyde de carbone
Areca	●	●							
Chamaedora	●	●	●	●	●			●	
Chlorophytum	●	●						●	●
Dracaena Janet Craig	●	●	●	●				●	●
Dracaena marginata	●	●	●	●					●
Nephrolepis	●	●							
Pothos	●								●
Rhapis	●	●	●	●	●		●		
Spathiphyllum	●	●	●	●	●			●	
● Excellent filtrage	● Très bon filtrage			● Bon filtrage					



**D**epuis 2002, les produits locaux et les fermes d'accueil de l'Y Grenoblois ont leur signature : «Terres d'ici, agriculteurs de l'Y grenoblois».

Depuis 5 ans déjà, cette marque identifie les produits du terroir et les fermes d'accueil qui respectent un cahier des charges strict, dont les quatre engagements essentiels sont :

- 1. le respect de l'environnement
- 2. la garantie de l'origine «Y Grenoblois»
- 3. la qualité de l'accueil, l'information et les services
- 4. la transparence de la démarche

Près de 60 agriculteurs adhèrent déjà à cette charte ; vous les trouvez sur les marchés ou chez eux, à la ferme où certains vendent leur production. Mais ces fruits, légumes, fromages, viandes, vins ou fleurs sont également commercialisés chez 29 détaillants et un grossiste du territoire « Y grenoblois ».

Vous les dégusterez enfin dans une vingtaine de restaurants qui ont rejoint cette marque, garante de proximité, de qualité et de convivialité.

Pour retrouver les produits «Terres d'ici», suivez la signalétique située près des fermes, sur les marchés, dans les magasins,...

«Terres d'ici» est une marque déposée et créée par l'ADAYG (Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois) ; seuls les agriculteurs et les distributeurs ayant signé la charte ont le droit de l'utiliser.

**Sur notre commune 3 agriculteurs ont ce label:**

**Alain GRANGE** - Tél. 04 76 08 56 59

Les Vergers de la Peyrat à LA BUISSIÈRE

Vente à la ferme de fruits, de noix et de jus de fruits

**Pierre MASSON** - Tél. 04 76 97 38 75

Les Granges A LA BUISSIÈRE

Vente à la ferme de fruits, de noix et de jus de fruits

**Serge TARDY-COVET** - Tél. 04 76 08 55 33

Les Fruits des Dauphins - Les Granges à LA BUISSIÈRE

Vente à la ferme de fruits, jus de fruits, huile de noix

Les goûters à la ferme : Sentir, toucher, goûter les produits de votre terroir, échanger des moments privilégiés avec vos hôtes, c'est tout cela un goûter à la ferme !

**7 agriculteurs de l'Y Grenoblois vous accueillent, sur rendez-vous, entre 14 heures et 17 heures.**

Ils vous font visiter leur exploitation et participer à une activité de la ferme. Après la visite, ils vous servent un goûter copieux, réalisé à partir de produits de saison, issus de leur exploitation. Les goûters à la ferme, c'est l'occasion de découvrir et comprendre le métier d'agriculteur et de déguster les produits du terroir de l'Y Grenoblois.

**A proximité vous pouvez joindre :**

**Michèle et Willy LAMOTTE** - "La Fontaine aux Anes" - Fontcouvert d'en haut - 38570 GONCELIN

Tél. 04 76 71 77 82 - wlamotte@free.fr

qui se feront un plaisir de vous accueillir



*Etat Civil / Urbanisme*

**NAISSANCES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 11 MAI 2009**

Jules Shishuan JAILLET  
 Jules Louis Frédéric BRAND  
 Louise Jacqueline Odile BERTHAUT  
 Laura Lilou BRANCO  
 Amandine Marie ZEHR  
 Raphael GARDETTE  
 Coline Chloé COPPEL  
 Charlie Nathan Colin RICHARD  
 Tom Noa PAPET

**DECES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 29 MAI 2009**

Paulette Madeleine BLONDON Veuve SIMONATO  
 Vincent VENTURA  
 Clément Joseph Séraphin EMERY  
 Odette Marcelle alexandrine CORVEE Veuve KUBIAK  
 Adrienne Emma Fernande BILLION Veuve JADIS  
 Clotilde BRIGNANI épouse MASSON

**DECLARATIONS PREALABLES DEPOSEES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009**

BERTHAUT Johann  
 LEGARDIEN Jean-Michel  
 ALA Pier  
 APEM S.A.  
 SIEEM  
 RICHARD Matthieu  
 PETROSSI Simon  
 PASQUIER Maryse

**PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009**

ZIELENSKI Michaël  
 PASQUIER Laurent

**Ne pas oublier de déposer la D.O.C. avant le début des travaux et de compléter l'imprimé de D.A.C.T. une fois le chantier terminé.**



# Agenda

## ● Septembre

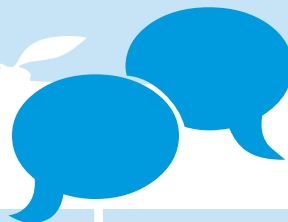
- **Vendredi 4 Septembre 2009 :**  
Chorale Deci Delà organisé par « La Balade autour du livre »

## ● Octobre

- **Dimanche 11 Octobre 2009 :**  
Balade Autour du Livre
- **Samedi 17 octobre 2009 :**  
Les Théatr'eux présentent leur pièce à Sainte Marie d'Alloix
- **Dimanche 25 octobre 2009 :**  
Concours de Belotte organisé par le Club des Dauphins

## ● Novembre

- **Mercredi 11 Novembre 2009 :**  
Célébration de l'Armistice
- **Jeudi 19 Novembre 2009 :**  
Accueil des nouveaux arrivants



## Informations

### Mairie de La Buisnière

*le secrétariat de mairie est ouvert les :*

**Lundi** de 8h à 12h et de 16h à 18h  
**Mardi** de 8h à 12h  
**Mercredi** de 8h à 12h  
**Jeudi** de 8h à 12h  
**Vendredi** de 8h à 12h et de 16h à 18h

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous au secrétariat.  
(Tel : 04 76 97 32 13)

### Message de la commission information et communication

Envoyez-nous régulièrement programmes, comptes rendus, de vos manifestations, illustrations de vos activités, articles, photos, petites annonces.  
Vous pouvez les déposer en Mairie.

### Horaires déchetteries de Pontcharra

**Du lundi au vendredi** de 14h à 19h.  
**Le samedi** de 8h à 12h et de 14h à 19h.

### Horaires déchetteries du Cheylas (tous les déchets)

**Lundi** de 14h à 19 h.  
**Mardi et jeudi** de 8h à 12h.  
**Le samedi** de 8h à 12h et de 14h à 19h.

En hiver, fermeture à 18h pour les 2 déchetteries.

### Taxi -Courses

Le taxi-course a été mis en place il y a maintenant sept ans.  
Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées, mais il est aussi ouvert et gratuit pour toute personne ne disposant pas de véhicule et cela dans la limite des capacités du taxi.

**Départ :** tous les mardis, aux environs de 10 heures  
**Destination :** Super U  
**Retour :** vers 11 h 45

Inscription chaque lundi à partir de 19 h au 04 76 97 38 61 (Serge Taxi)